FRANCE

# Avis de tempête sur les faillites d'entreprises en 2026

LE NOMBRE DE FAILLITES POURRAIT DÉPASSER CETTE ANNÉE LE PRÉCÉDENT RECORD DE L'AN PASSÉ. UNE MENACE SCRUTÉE À LA LOUPE PAR LE GOUVERNEMENT ALORS QUE LE CHÔMAGE CONTINUE DE GRIMPER.

4 min • Grégoire NORMAND gnormand@latribune.fr

La menace plane de nouveau sur l'économie française. Entre la crise géopolitique, les tensions sur les marchés, la guerre commerciale et les incertitudes budgétaires, les voyants sont au rouge. Dans une présentation dévoilée hier, les économistes du groupe BPCE prévoient encore un niveau élevé de faillites d'entreprises en 2026, avec 69 000 procédures attendues. Il s'agit d'un niveau proche de celui de 2025 (68 500).

Comment expliquer des prévisions aussi sombres après l'orage de l'année dernière ? "*La croissance va être mesurée en 2026, proche de son potentiel de 1 %. On arrive sur les derniers mois de remboursement de la dette Covid. Il reste énormément d'aléas liés aux incertitudes géopolitiques. Ce qui peut entraîner beaucoup de volatilité*", a détaillé José Bardaji, directeur des études et de la prospective du groupe bancaire, lors d'un point presse.

Au ministère des Finances, ce sujet explosif est scruté de très près à quelques mois de la présidentielle de 2027. Une réunion avec les acteurs économiques était d'ailleurs prévue hier en fin de journée avec le ministre des PME, Serge Papin, alors que le chômage progresse toujours dans l'Hexagone. Les derniers chiffres de l'Insee montrent que la courbe a frôlé les 8 % de la population active en 2025.

L'année 2025 a été cataclysmique pour les défaillances d'entreprises. Comme l'ont révélé les chiffres de l'Insee et de la Banque de France, le nombre de

faillites a atteint 68 650 en France l'année dernière. "*Il n'y a plus d'explosion effrénée de défaillances mais le niveau demeure élevé*", a affirmé Julien Laugier, économiste à BPCE.

Au total, près de 245 000 emplois étaient menacés fin décembre. Ce niveau est inférieur au pic vertigineux de septembre 2024 (284 000), mais reste largement au-dessus des chiffres d'avant la pandémie (moins de 200 000). Ce recul des emplois menacés traduit surtout le type d'entreprises en difficulté. En matière de flux, les PME et les ETI sont particulièrement exposées d'après les chiffres présentés par BPCE. "*Ce sont des zones de fragilité de la situation actuelle*", explique Julien Laugier.

Quant aux microentreprises, les défaillances se stabilisent à un point haut. Par secteur, l'industrie et les activités immobilières ont traversé une année 2025 particulièrement chaotique, tandis que la situation s'est apaisée dans les services aux entreprises et l'information-communication.

En parallèle de cette hécatombe, la France a enregistré un nombre stratosphérique de créations d'entreprises (1,2 million) en 2025, soit une hausse de 5 % par rapport à 2024. Sur dix ans, les chiffres sont encore plus spectaculaires avec un boom (multiplié par 2,8) des créations portées par les microentrepreneurs et les sociétés (multiplié par 1,7). Du côté des sociétés individuelles, les créations se sont stabilisées autour de 100 000. Par secteur, c'est principalement le commerce qui a tiré les chiffres vers le haut (+12 %).

Viennent ensuite l'information et la communication, les activités immobilières et le soutien aux entreprises (+ 9 %). À l'inverse, 2025 a été beaucoup plus morose pour la construction (- 3 %), l'industrie et les services aux ménages. Autre fait marquant : le transport et l'entreposage ont enregistré une envolée des créations (multipliées par 5) sur les dix dernières années.

Derrière cette forte croissance, il y a évidemment la montée en puissance de la livraison à domicile et "*l'ubérisation de la société*", ont rappelé les économistes.

En effet, la libéralisation du statut de l'entrepreneur lancée sous la présidence Sarkozy a largement facilité les créations d'entreprises. Ce phénomène s'est encore accentué pendant la crise sanitaire avec "*la mise sous cloche*" de l'économie.

Autre phénomène particulièrement marquant : la présence "*d'entreprises zombies*" dans le tissu productif pendant la crise sanitaire. Difficilement chiffrables, ces sociétés avaient pu profiter des aides massives et largement distribuées. "*Globalement, le phénomène d'entreprises zombies est derrière nous*", indique José Bardaji. Une bonne nouvelle dans cette tourmente à venir.